



Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil municipal tenue mardi 10 août 2015 à 19 h 30 à la salle Joseph-Pelletier, située au 150, rue Saint-Joseph à Squatec.

Sont présents : M^{mes} Jacqueline Caron, mairesse
 Francine Roy, conseillère
 Suzanne Ouellet, conseillère
 Juliette Côté, conseillère
 Chantal Pelletier, conseillère
 MM. Alain Malenfant, conseiller
 Francis Pelletier, conseiller

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de Jacqueline Caron, mairesse.

Julie Garon, directrice générale étant présente.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 30 par Jacqueline Caron.

RÉSOLUTION N° 2015-08-143

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur la proposition de Chantal Pelletier, il est résolu d'adopter l'ordre du jour proposé. Il est de plus résolu de laisser ouvert le point « Autres sujets ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2015-08-144

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUILLET 2015

Sur la proposition de Francine Roy, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2015 et d'y faire la correction, c'est-à-dire d'enlever Alain Malenfant dans les conseillers présents et de l'inscrire dans les conseillers absents.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2015-08-145

APPROBATION DES COMPTES

Sur la proposition d'Alain Malenfant, il est résolu que les comptes totalisant 159 873.04 \$ dont le détail apparaît à l'annexe 08-2015 soient approuvés. Le certificat de disponibilité de crédits est classé sous la cote 204-101.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

CORRESPONDANCE

Madame la Mairesse fait lecture d'un résumé de la correspondance.

RÉSOLUTION N° 2015-08-146

MOT DE REMERCIEMENT – BRIGADIÈRE SCOLAIRE – MADAME CÉLINE CASTONGUAY

Sur la proposition de Juliette Côté, il est résolu de remercier madame Céline Castonguay pour son beau travail auprès des jeunes comme brigadière scolaire depuis 2011. Il est de plus proposer de lui faire parvenir une lettre pour ses bons services.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2015-08-147

DÉSIGNATION D'UN SIGNATAIRE POUR LE CONTRAT D'UN DROIT DE PASSAGE POUR LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CLUBS QUADS (VTT) ET LA DURÉE DU CONTRAT

Sur la proposition de Juliette Côté, il est résolu de désigner madame Jacqueline Caron, mairesse comme signataire du contrat d'un droit de passage pour la Fédération Québécoise des Clubs Quads (VTT). Il est de plus résolu que la durée du contrat soit de 5 ans à partir de la date de la signature.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2015-08-148

OFFRE D'EMPLOI – BRIGADIÈRE – LISTE DE PERSONNEL – LEBEL VALLÉE-DES-LACS

Sur la proposition de Francis Pelletier, il est résolu d'annoncer dans le publi-sac l'offre d'emploi pour le poste de brigadier scolaire pour le secteur de l'usine de Lebel Vallée-des-Lacs sur la rue Saint-Marc. Le brigadier scolaire doit surveiller et assurer la sécurité des écoliers qui traversent aux intersections à l'aller et au retour de l'école afin de prévenir les accidents de circulation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2015-08-149

ENTÉRINER L'AUTORISATION À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE D'AVOIR DES PRIX POUR UNE OFFRE DE SERVICE POUR LA CONTAMINATION DE L'EAU POTABLE ET L'ACCEPTATION D'UNE OFFRE DE SERVICE

Considérant les nombreux tests d'eau fait durant les derniers mois.

Considérant ceux-ci non conforme à la réglementation du Ministère du développement durable, de l'environnement et lutte contre les changements climatiques.

Considérant l'urgent besoin de connaître la cause et de trouver des solutions à notre problème.

Considérant la réception de deux soumissions.

Sur la proposition de Juliette Côté, il est résolu d'accepter la soumission d'offre de service professionnel la plus basse, c'est-à-dire la compagnie Roche de Rimouski au coût de 3 985.80 \$ taxes incluses.

RÉSOLUTION N° 2015-08-150

EMBAUCHE DU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

Francine Roy se retire de la discussion et de la prise de décision.

Considérant le processus de recrutement dans le but d'embaucher un directeur des travaux publics suite au départ de monsieur Carl Lévesque.

Considérant les offres de services reçues et les résultats des entrevues.

Considérant l'expérience pertinente et les connaissances en différentes matières relatives aux travaux publics de monsieur Ghislain Nadeau.

Sur la proposition Francis Pelletier, il est résolu de procéder à l'embaucher de monsieur Ghislain Nadeau à titre de directeur des travaux publics. La période de probation est de six mois alors que le salaire est celui prévu à l'échelle salariale pour ce poste et celui-ci entrera en fonction le 31 août prochain.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2015-08-151

ENTÉRINER LA DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT AUTORISÉ À SIGNER LE CONTRAT POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS DURANT L'HIVER AVEC LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC (MTQ) AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Sur la proposition de Francine Roy, il est résolu de désigner madame Jacqueline Caron, mairesse comme représentant autorisé à signer le contrat pour l'entretien des chemins durant l'hiver avec le Ministère des Transports du Québec (MTQ) au nom de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2015-08-152

DEMANDE DE RÉPARATION D'UNE GRILLE D'UN CITOYEN – RUE SAINT-ANDRÉ

Sur la proposition d'Alain Malenfant, il est résolu de changer au complet le tuyau de la grille suite à la demande de réparation d'un citoyen de la rue Saint-André et que le problème est récurrent. Il est de plus résolu que les travaux soient fait en régie.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2015-08-153

ENTÉRINER LE COÛT DE LA RÉPARATION DE L'UNITÉ D'URGENCE DES POMPIERS

Sur la proposition de Chantal Pelletier, il est résolu d'approuver la réparation de l'unité d'urgence des pompiers, car elle ne fonctionnait plus. Le montant de la réparation s'élève à 7 983.72 \$ coût net.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2015-08-154

AUTORISATION À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE À FAIRE LE DEVIS TECHNIQUE POUR L'ACHAT D'UN CAMION DE DÉNEIGEMENT NEUF

Sur la proposition de Chantal Pelletier, il est résolu d'autoriser la directrice générale à faire le devis technique pour l'achat d'un camion de déneigement neuf pour être en mesure de l'avoir pour le début de l'hiver 2016.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

CONSEIL DES MAIRES

Jacqueline n'a pas eu de conseil des maires pour le mois de juillet 2015.

RAPPORT DES COMITÉS

Les élus résument les différentes activités auxquelles ils ont participé au cours du dernier mois dans le cadre des réunions des comités dont ils sont membres.

RÉSOLUTION N° 2015-08-155

DEMANDE D'UN CITOYEN – RUE SAINT-ANDRÉ – SUIVI DE DOSSIER

Sur la proposition de Suzanne Ouellet, il est résolu d'approuver la réparation de la valve à l'eau dans la cours d'un citoyen de la rue Saint-André au coût de 335.43 \$ taxes incluses. Il est de plus résolu de lui réparer son asphalte à l'été 2016.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2015-08-156

AUTORISATION DE DÉPENSE

Sur la proposition de Francis Pelletier, il est résolu d'autoriser la directrice générale d'avoir des prix pour une location de pelle avec chauffeur pour l'abrasif.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2015-08-157

FORFAIT PUBLICITAIRE POUR LE 43^E TOURNOI DES POMPIERS – HORIZON FM

Sur la proposition de Juliette Côté, il est résolu d'accepter le forfait publicitaire pour le Tournoi de l'association des pompiers de l'est du Québec qui aura lieu cette année à Dégelis du 4 au 6 septembre 2015. Le montant du forfait est de 155.22 \$ taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2015-08-158

COCKTAIL DE BIENVENUE – GALA DE L'ENTREPRISES

Sur la proposition de Suzanne Ouellet, il est résolu de commanditer le cocktail de bienvenue au coût de 400 \$ pour le Gala de l'entreprise qui aura lieu le 3 octobre prochain à l'École secondaire Vallée-des-Lacs.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2015-08-159

DON DES CHEVALIERS DE COLOMB – LETTRE DE REMERCIEMENT

Sur la proposition de Chantal Pelletier, il est résolu de remercier les Chevaliers de Colomb pour leur contribution de 50 \$ au comité du terrain de jeux et 500 \$ pour la réparation de la croix. Il est de plus résolu de leur faire parvenir une lettre de remerciement pour cette marque de générosité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Je, Julie Garon, directrice générale, certifie que les crédits nécessaires au paiement des dépenses réalisées et engagées dont il est fait mention dans le présent procès-verbal sont disponibles.

Directrice générale, secrétaire-trésorière

PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame la Mairesse procède à la période de questions.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Levée de la séance à 20 h 45.

En signant le procès-verbal, Jacqueline Caron, mairesse, est réputée avoir approuvé et signé chacune des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Mairesse

Directrice générale, secrétaire-trésorière